



Selective broadleaf herbicide

No unpleasant odor

Made with iron

Rainfast in 3 hours

See results within hours

People and pets can enter treated area when spray dries

**SOLUTION  
DOMESTIC  
CONCENTRATE  
SELECTIVE  
HERBICIDE**

W. Neudorff GmbH KG  
An der Mühle 3,  
31860 Emmerthal, Germany

**Canadian Agent:**  
Neudorff North America,  
PO Box 178  
Brentwood Bay, BC V8M1R3  
250-652-5888

**READ THE LABEL BEFORE USING  
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN  
POTENTIAL SKIN SENSITIZER**

**ACTIVE INGREDIENT: IRON (present as FeHEDTA) 4.43%  
REG. NO. 29539 P.C.P.ACT  
NET CONTENTS: 4 LITRES**

**PESTS/SITES:** Controls the following lawn weeds: Dandelion, English daisy, False dandelion, White clover, Black medic, Bull thistle, Canada thistle, Common chickweed, Creeping buttercup, Slender speedwell, Narrow-leaved plantain, Broad-leaved plantain (suppression only), Dove's-foot geranium, Wild geranium, Lawn burweed, Moss, and Algae.

For use on lawn turf consisting of one or more of Kentucky bluegrass, perennial ryegrass, and fescue (tall fescue, chewings fescue, and/or creeping fescue) for control or suppression of broadleaf weeds.

**DIRECTIONS FOR USE**

SHAKE WELL BEFORE USING. One litre of product will treat between 62.5 and 250 m<sup>2</sup> (672.5 - 2700 ft<sup>2</sup>).

**APPLICATION DIRECTIONS**

Use with any standard hand-held or backpack sprayer.

**Hand-held or backpack sprayers:**

- Mix 42 mL of Fiesta Broadleaf Weed Killer For Lawns with 1 L water.
- Use a coarse nozzle setting to reduce drift.
- Apply the mixed solution at a rate of 100-400 ml/m<sup>2</sup>. The standard rate for Fiesta Broadleaf Weed Killer For Lawns is 200 ml spray/m<sup>2</sup>; use the higher rate (400 ml spray/m<sup>2</sup>) on the following tough perennial weeds: broad-leaved plantain (suppression only), creeping buttercup, and Canada thistle. For Canada thistle, best results are obtained when weeds are less than 15 cm tall.
- Fiesta Broadleaf Weed Killer For Lawns may also be used at 100 ml spray/m<sup>2</sup> on moss, black medic, slender speedwell, wild geranium or on weed seedlings of false dandelion, English daisy, dandelion or white clover.

**How to Apply:**

- Spray weeds until foliage is thoroughly soaked, just to the point of runoff.
- Uniform coverage is important.
- A second application may be required. Repeat treatment every three to four weeks if necessary, up to a maximum of 4 applications per area per year.

**What to expect:**

- Visible signs of control may be seen within several hours after application.
- Susceptible weeds, moss or algae will turn brown or black. Occasionally a darkening of the grass leaf blades can occur after treatment; however the grass will recover within a few days to several weeks.

- May stain thatch (dead grass under lawn); this does not affect the health of the grass.

**Use Precautions:**

- Do not apply to drought stressed grass; ensure that the lawn is well watered prior to application.
- Do not apply when the daytime temperature will exceed 30°C.
- Do not apply to bentgrass. If unsure of grass sensitivity, test spray a small area of your lawn.
- Do not apply to newly seeded areas until 4 or more weeks after grass seedlings have emerged.
- Avoid spraying desirable plants. Any desirable plants or structures accidentally contacted should be rinsed immediately with water.
- To avoid staining, wait until treated area dries before re-entry.
- Do not apply if rainfall is expected within 3 hours of application.
- Do not irrigate within 3 hours of application.
- Do not apply more than 4 times per area per year.
- DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

**PRECAUTIONS:**

**CAUTION: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.** Causes slight eye irritation. Avoid contact with skin or clothing. Wash hands thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum or using tobacco. Wear waterproof gloves during application or during mixing, loading, and repair/clean-up activities. DO NOT get in eyes. Avoid breathing vapour or spray mist. Do not re-enter or allow re-entry into treated areas until the spray is dried. Prolonged or frequently repeated skin contact may cause allergic reactions in some individuals.

**FIRST AID:**

**If swallowed:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**If on skin or clothing:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15 - 20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If inhaled:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

**If in eyes:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 - 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:** Treat symptomatically.

**STORAGE:** Store this product in its original container and keep in a secure storage area out of reach of children and domestic animals. Store unused material, tightly closed, in original container only, away from open flame. Protect from freezing. To prevent contamination store this product away from food or feed.

**DISPOSAL:** Do not reuse empty container. Dispose of empty container with household garbage. Unused or partially used products should be disposed at provincially or municipally designated hazardous waste disposal sites.

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.



# NEUDORFF FIESTA®

HERBICIDE POUR MAUVAISES HERBES A  
FEUILLES LARGES POUR LES PELOUSES

Herbicide sélectif pour mauvaises herbes  
à feuilles larges

Résultats visibles en quelques heures

Aucune odeur désagréable

Fabriqué avec du fer

Résistera au délavage par la pluie dans les 3  
heures

Les personnes et les animaux domestiques  
peuvent pénétrer dans l'endroit traité  
après séchage de la pulvérisation

**SOLUTION  
DOMESTIQUE  
CONCENTRÉ  
HERBICIDE SÉLECTIF**

W. Neudorff GmbH KG  
An der Mühle 3,  
31860 Emmerthal, Allemagne

**Agent canadien:**  
Neudorff North America  
PO Box 178  
Brentwood Bay, C.-B.V8M 1R3  
250-652-5888

## LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

**PRINCIPE ACTIF : Fer (présent sous forme de FeHEDTA) 4,43 %**

**N° D'HOM. : 29539 L.P.A.**

**CONTENU NET: 4 LITRES**

**PARASITES/SITES :** Supprime les mauvaises herbes de pelouse suivantes: pissenlit, pâquerette vivace, agoséride glauque, trèfle blanc, luzerne lupuline, chardon vulgaire, chardon des champs, mouron des oiseaux, renoncule rampante, véronique élancée, plantain lancéolé, plantain à grandes feuilles (répression seulement), géranium à feuilles molles, géranium sauvage, sparganium de pelouse, mousse et algue. Pour usage sur le gazon composé d'au moins une des herbes suivantes pâturin des prés, ivraie vivace et fétuque (fétuque élevée, fétuque noirâtre et/ou fétuque rampante) pour supprimer ou réprimer les mauvaises herbes à feuilles larges.

**MODE D'EMPLOI :** BIEN SECOUER AVANT L'USAGE. Un litre de produit traitera entre 62,50 et 250 m<sup>2</sup> (672,5 et 2 700 pi<sup>2</sup>).

**Directives d'application :** Utiliser avec tout pulvérisateur manuel standard ou à dos.

### Pulvérisateur manuel ou à dos :

- Mélanger 42mL de Fiesta Herbicide Pour Mauvaises Herbes à Feuilles Larges Pour Les Pelouses avec 1L d'eau.
- Utiliser un réglage de buse grossier pour réduire toute dérive.
- Appliquer la solution mélangée au taux de 100-400 mL/m<sup>2</sup>. Le taux standard pour Fiesta Larges Feuilles Herbicide Pour Mauvaises Herbes De Pelouse est d'une pulvérisation de 200 mL/m<sup>2</sup> ; utiliser le taux plus élevé (à une pulvérisation de 400 mL/m<sup>2</sup>) sur les mauvaises herbes vivaces coriaces suivantes: plantain à grandes feuilles (répression seulement), renoncule rampante et chardon des champs. Pour le chardon des champs, on obtiendra les meilleurs résultats lorsque les mauvaises herbes ont moins de 15 cm de haut.
- Fiesta Herbicide Pour Mauvaises Herbes à Feuilles Larges Pour Les Pelouses peut aussi être utilisé à une pulvérisation de 100 mL/m<sup>2</sup> sur la mousse, la luzerne lupuline, la véronique élancée, le géranium sauvage ou sur les jeunes pousses de mauvaises herbes d'agoséride glauque, de pâquerette vivace, pissenlit ou de trèfle blanc.

### Mode d'application :

- Pulvériser les mauvaises herbes jusqu'à ce que le feuillage soit détrempé, jusqu'au point de l'écoulement.
- Une couverture uniforme est importante.
- Une deuxième application peut être nécessaire. Répéter le traitement toutes les trois ou quatre semaines au besoin, jusqu'à un maximum de 4 applications par endroit par année.

### À quoi s'attendre :

- Des signes visibles de la suppression peuvent apparaître quelques heures après

l'application.

- Les mauvaises herbes sensibles, les mousses ou les algues traitées deviendront brunes ou noires. De temps en temps, les brins d'herbe de pelouse peuvent s'assombrir après le traitement, cependant, l'herbe récupérera après quelques jours ou quelques semaines.
- Le traitement risque de tacher le feutrage racinaire (herbe morte sous la pelouse), ceci n'affectera pas la santé de l'herbe.

### Précautions d'utilisation :

- Ne pas appliquer sur de l'herbe stressée par la sécheresse. S'assurer que la pelouse est adéquatement arrosée avant l'application.
- Ne pas appliquer pendant la journée, lorsque la température dépasse 30 °C.
- Ne pas appliquer sur des gazons d'agrostis scabre. Si l'on est pas certain de la sensibilité de l'herbe, faire un essai de pulvérisation sur une petite partie de la pelouse.
- Ne pas appliquer sur les zones nouvellement ensemencées avant au moins quatre semaines suivant l'apparition des premières pousses de gazon.
- Éviter de pulvériser les plantes désirables. Si des plantes ou des endroits désirables sont accidentellement pulvérisés, les rincer tout de suite à l'eau.
- Pour éviter toutes taches, attendre que l'endroit traité sèche avant de pénétrer.
- Ne pas appliquer si la pluie est censée tomber dans les 3 heures suivant l'application.
- Ne pas arroser dans les 3 heures suivant l'application.
- Ne pas appliquer plus de 4 fois par zone par an.
- NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

### PRÉCAUTIONS :

**ATTENTION : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Cause une légère irritation des yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon après la manutention et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou d'utiliser du tabac. Porter des gants imperméables pendant l'application et lors du mélange, du chargement et des activités de réparation et de nettoyage. ÉVITER TOUT contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas pénétrer ou permettre à quelqu'un de pénétrer dans les endroits traités avant que le produit ait séché. Le contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes.

### PREMIERS SOINS :

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter symptomatiquement.

**ENTREPOSAGE :** Entreposer ce produit dans son contenant original et conserver dans un endroit sécurisé, hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Conserver tout matériel non utilisé hermétiquement fermé, dans le contenant original seulement, à l'écart de toute flamme nue. Craint le gel. Pour éviter la contamination conserver ce produit à l'écart de la nourriture pour les humains ou les animaux.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou partiellement utilisés doivent être jetés dans des endroits provinciaux ou municipaux conçus pour l'élimination des déchets dangereux.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.